

MAR 1978

Cent deuxième

LETTRE OUVERTE

aux Ecrivains de Belgique

Equinoxe du printemps 1978.

Mes chers confrères,

Je vous dois des excuses. Pour m'être fié au texte paru dans un quotidien, j'ai maltraité la vérité. Les journaux ne mentent pas, n'est-il pas vrai ? S'ils le font, c'est pour des raisons profondément politiques ou cruellement financières. Comme tout finit par se savoir, c'est sans importance, et Aulu-Gelle l'a fort bien dit : « La vérité est fille du temps ».

Voici donc le délit. En commentant la cérémonie en l'honneur de l'A.E.B., j'ai parlé du ton suave de Georges Sion. Or une dame, présente à la manifestation, m'écrit que, pour défendre l'Académie, l'orateur s'est lancé au contraire dans une critique acerbe, et elle m'assure qu'elle en était gênée à cause de la présence de la Reine. J'ose à peine le croire, mais enfin, devant pareil démenti, je retire la suavité.

Toutefois, je comprends notre honorable confrère. Pourquoi se plaît-on à médire d'une compagnie si riche d'autre part en candidats virtuels ? Pilier sonore du Temple, Georges Sion s'est insurgé. C'est fort bien. Vous dirai-je que je l'admire ? Notamment à propos de la mort de Maurice Carême. Malgré ses prix, ses titres, son

bagage littéraire, et même son talent, ce doux poète n'a jamais accédé à l'Académie. Pourquoi cet ostracisme ? Selon les mauvaises langues, ainsi nommées parce qu'elles colportent souvent les vérités désagréables, Maurice Carême avait trop de succès. C'est choquant, et un peu vulgaire, pour des auteurs habitués aux tirages confidentiels. J'ignore si Maurice Carême s'en faisait à ce propos ou s'il disait comme Erik Satie : « Ceux qui déblatèrent derrière mon dos, mon cul les contemple ».

Invité par la R.T.B., plutôt ignorante de nos prouesses littéraires, Georges Sion n'a pas hésité à faire l'éloge du disparu. D'autres, gênés sans doute, auraient refusé. J'y vois, au contraire, une réparation posthume. Georges Sion, la moustache triste, a parlé de Maurice Carême avec mesure, en insistant surtout sur sa poésie enfantine. Une manière d'excuser la sévérité de ses collègues académiques qui, malgré ci et là une apparence, sont loin d'être des enfants.

Le cas de Maurice Carême est difficile à trancher. Il disait simplement, mais non sans labeur, des choses simples. Dans ses meilleurs moments, il n'en restait nulle trace, comme chez le trapéziste, souriant l'effort accompli. Ce n'est plus de mode. Le chemin accompli depuis Mallarmé est prodigieux, et aucun de ses thuriféraires n'accepterait aujourd'hui les « Vers de circonstance » du maître car, loin de donner le « sens du mystère et de l'ineffable », ils frisent le genre caramélisé.

S'il écrit à sa pupille :

« Celle qui sous le ciel si vite
Atteint une exacte hauteur
Fleurit, svelte lys et n'évite
Qu'à son pied reste le tuteur ».

est-ce de la poésie ? Non ! rugiront les savants exégètes du « Courrier du Centre International d'études poétiques ». Car si les adeptes de la poésie sont légion, personne ne sait exactement de quoi il s'agit.



Laissant là ce problème insoluble, j'ai hâte de vous entretenir de la « commission d'action extérieure », récemment créée : « Dans le cadre du 75^e anniversaire de l'A.E.B. cette commission a élaboré une plate-forme d'action ».

J'attends beaucoup de ce cadre et surtout de cette plate-forme. Juchés sur elle, et dûment encadrés, les commissaires se trouvent devant une tâche magnifique. Le programme, exposé en cinq points, comprend trois souhaits, une protestation et un envisagement :

a) imposer l'enseignement obligatoire de la littérature française de Belgique. Comme les ouvrages des aînés sont à peu près introuvables, quelle aubaine pour les auteurs vivants !

b) la presse, la radio et la télévision auraient à s'occuper enfin de la littérature autochtone. Initiative quasi héroïque, puisque, selon une solide tradition, ces moyens d'information s'en foutent radicalement.

c) inciter les lecteurs des bibliothèques publiques à lire les auteurs du cru. Ici, la solution me semble facile : à chaque livre délivré, on ajoute d'office un auteur belge. Et tant pis s'il n'est pas lu, cela gonflera toujours les statistiques.

d) les crédits au cinéma, au théâtre, à la musique, aux arts plastiques, sont alloués au détriment des lettres nationales, d'où protestation. Excellente idée ! Il faut toujours protester même si cela ne sert à rien.

e) la création envisagée d'un atelier où les membres pourraient « aborder et traiter » leurs problèmes. Cette fois, je suis attendri. Et que les maîtres d'icelui soient nos académiciens, et les contre-maîtres les administrateurs de l'A.E.B. ! Les jeunes exulteront.

Que de perspectives fleuries, mes chers confrères ! D'émotion, la plume m'en tombe des mains !

ROGER AVERMAETE.



MŒURS LITTÉRAIRES

Il y a quelques années, le Ministre de la Culture flamande, désireux de faire connaître ses auteurs à l'étranger, choisit une pièce de Luc Vilsen pour être montée à Paris. Haut fonctionnaire du dit ministère, Alfons van Impe n'y vit aucun inconvénient. N'avait-il pas le droit de se faire valoir sous un pseudonyme ?

Récemment, profitant de l'absence momentanée du président Alfons van Impe, les membres du jury du prix Edmond Hustinx, couronnèrent Luc Vilsen. Sans fausse modestie, Alfons van Impe accepta la récompense.

Sans commentaires.

R.A.